

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Bourgogne-Franche-Comté
Maison de l'Environnement
4 chemin du Fort de Bregille
25000 Besançon
03 81 47 95 14
bfcbesancon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    



LA COMMUNE DE LOUGRES

9 rue de Montbéliard
25260 Lougres
03 81 96 28 08
mairiedelougres@orange.fr

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration du

temple luthérien
de Lougres

Doubs

Creation graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Mairie de Lougres - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Soutenez la restauration de ce temple

◆◆ LE PROJET

Au fil du temps, la toiture s'est fortement détériorée, entraînant de nombreux dommages à l'intérieur du temple. De nombreuses infiltrations d'eau ont amené les murs et les plafonds à se dégrader plus en plus chaque hiver. Pour garantir la sauvegarde de cet édifice, la Commune a voté sa rénovation en juin 2023.

S'il n'est pas protégé au titre des monuments historiques, il doit respecter certaines prescriptions architecturales des édifices culturels de la région permettant d'ouvrir à l'obtention de subventions : la réhabilitation de la couverture devra, de ce fait, être réalisée avec des petites tuiles plates traditionnelles en terre cuite de 16 x 27 cm.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Le temple Luthérien de Lougres a été édifié en 1823. Il est construit en moellons et grès des Vosges au centre du village et a vu le jour à la place de l'Église catholique Saint-Hilaire qui tombait en ruine. Le millésime 1823 est porté sur la clé de voûte du portail du cloche, portail de style Louis XVI. C'est un sanctuaire de campagne composé d'une nef et d'un clocher porche de section carrée. Son dôme est à l'Impériale couvert de tuiles vernissées en forme de queue de castor à motif losangé, surmontée d'un pied douche,

d'une boule et d'un coq. Le clocher comtois a été rénové il y a vingt ans mais reste parmi les derniers à ne pas être électrifié.

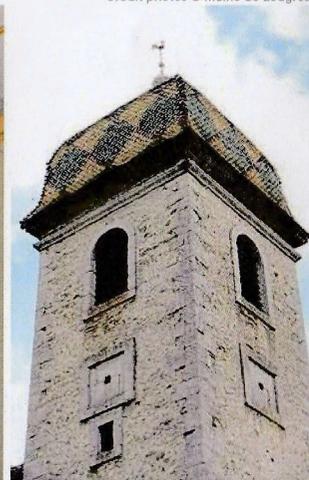
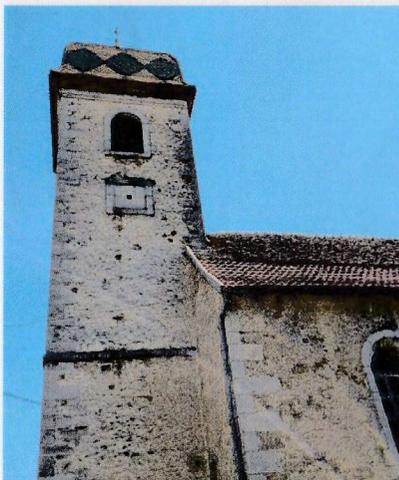
A l'intérieur, le temple possède quelques éléments remarquables : la chaire, très haute avec un abat-voix très haut perché, est située à gauche de la nef; une sacristie vestiaire se trouve au sol à l'extrémité de la chaire; l'autel est réalisé d'une grosse dalle en pierre calcaire ainsi que son pied galbé, en forme de champignon.

◆◆ LA MOBILISATION

La réfection de la toiture est complétée par la rénovation intérieure du bâtiment (réfection du plafond et des murs) et l'électrification de la cloche. Ce projet bénéficie de subventions publiques mais le reste à charge pour la commune est important et c'est pourquoi vous pouvez apporter votre soutien à cette opération.

Montant des travaux	124 548 € HT
Objectif de collecte	12 000 €
Début des travaux	Printemps 2024

Credit photos © Mairie de Lougres



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration du temple luthérien de Lougres

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/91940
ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Bourgogne-Franche-Comté, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
temple luthérien de Lougres**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre